

# Baromètre 2024 des dépenses de santé en France

Milliman a le plaisir de publier son analyse annuelle des dépenses de santé et des indemnités journalières en France. Cette étude a été réalisée à partir des données publiques de l'assurance maladie issues des bases DAMIR et des rapports mensuels AMELI de remboursements de la Sécurité Sociale.

## Aperçu général

- En 2023, les dépenses de santé détaillées dans la base DAMIR s'élèvent à 160,1 Md€, en augmentation de +2,6% par rapport à 2022. Les remboursements de la Sécurité Sociale connaissent une augmentation moindre (+1,4%) et s'élèvent à 116,9 Md€ en 2023.
- Parmi les postes de soins qui augmentent le plus, nous retrouvons ceux impactés par des révisions tarifaires actées en 2023, en particulier le **Transport** (+7,4% par rapport à 2022, représentant +400M€ de dépenses supplémentaires) et l'**Hospitalisation\*** (+6,8%, soit +1,3Md€).
- L'**Optique** (+5,6%) et les **Appareillages Médicaux** (+4,3%) connaissent également une dérive des dépenses supérieure à la moyenne.
- La **Médecine courante\*\*** ainsi que la **Pharmacie** connaissent des croissances moins importantes, après une année 2022 de croissance forte. Toutefois des disparités existent au sein de ces grands postes de soins : si les dépenses des Laboratoires diminuent significativement (-24,2%) en l'absence de vague de Covid en 2023, les consultations des Spécialistes sont en hausse (+7,3%) traduisant une reprise d'activité après des années impactées par la crise sanitaire et une augmentation des taux de dépassement.
- Les dépenses des postes Dentaire et Auditif, après avoir connu une hausse importante des dépenses en 2021, à la suite de la réforme du 100% Santé, ne connaissent depuis qu'une augmentation modérée.

• **DAMIR** (Dépenses Assurance Maladie Inter-Régime) - Il s'agit de fichiers mensuels, disponibles annuellement, qui contiennent l'ensemble des remboursements de l'assurance maladie tous régimes confondus de 2009 à 2023, à l'exception de la majeure partie des données d'hospitalisation publique. Les bases détaillées sont extraites des systèmes de gestion de la Sécurité Sociale. Cependant, les données DAMIR correspondent à des données agrégées, permettant de respecter les contraintes d'anonymisation. Afin de calculer les consommations médicales par tête, les données DAMIR ont été complétées par des données d'exposition des populations concernées.

• **Rapports AMELI** - Ces fichiers sont des rapports synthétiques, mis à disposition par l'assurance maladie de façon mensuelle, contenant les remboursements de Sécurité Sociale par type de soins. Ces rapports ont pour source les mêmes données que la DAMIR et ont été complétés par d'autres sources pour l'hospitalisation publique. A date, les données de janvier 2006 à juin 2024 sont disponibles.

### Sources :

- [DAMIR : Bases de données](#)
- [Rapports AMELI par type de risque](#)



(\*) Ne concerne que l'hospitalisation privée (la DAMIR ne contient pas la majorité des données d'hospitalisation publique)

(\*\*) Incluant les consultations de médecins généralistes & spécialistes, les auxiliaires médicaux, les actes de laboratoires

(\*\*\*) Correspond à : vaccination, cures thermales, dépistage, obsèques et décès

## Chiffres clés de 2023 de la base DAMIR



Montant de dépenses totales

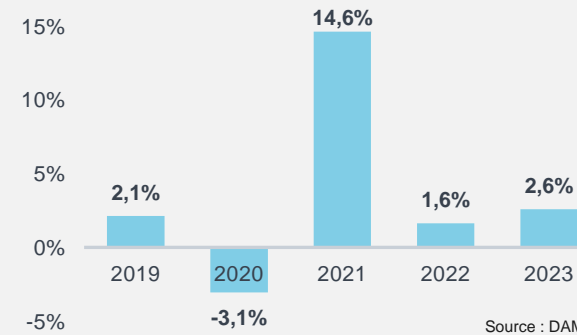
160,1 Md€ ▲ + 2,6% /2022  
▲ + 15,9% /2019



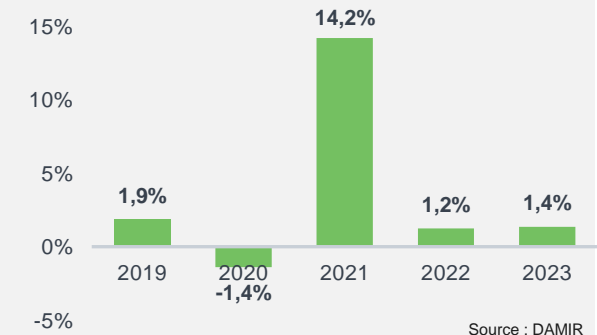
Montant de remboursement SS

116,9 Md€ ▲ + 1,4% /2022  
▲ + 15,6% /2019

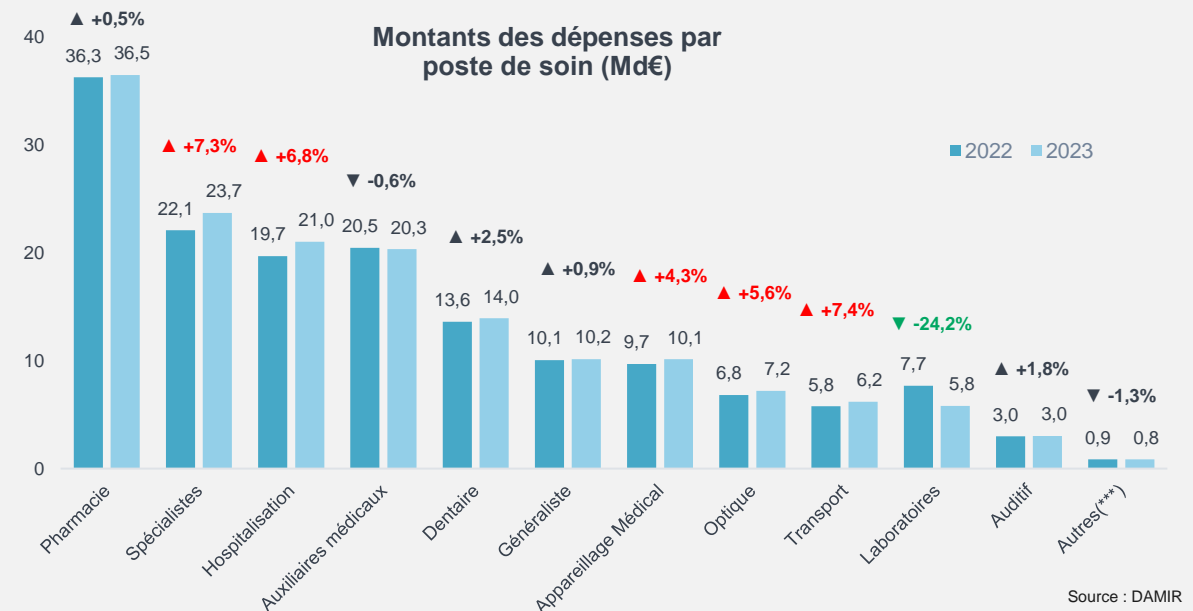
Variations relatives N/N-1 du montant total de dépenses



Variations relatives N/N-1 du montant total des remboursements



## Montants des dépenses par poste de soin (Md€)

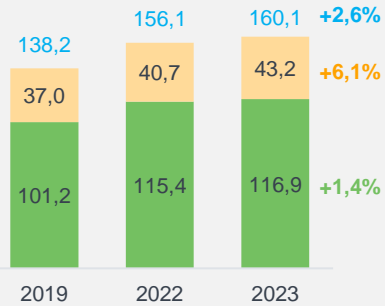


# Baromètre 2024 des dépenses de santé en France

## Analyse du Reste A Charge des organismes complémentaires et des ménages\* en 2023

- Alors que les remboursements de la Sécurité Sociale ont augmenté de 1,4% par rapport à 2022, les dépenses restant à charge(\*) des organismes complémentaires et des ménages ont progressé de **6,1% en 2023, pour atteindre 43,2 Md€**.
- Cette différence de dynamique s'observe sur pratiquement tous les postes de soins, notamment sur les consultations des **spécialistes (+9,5%)** avec une augmentation des taux de dépassements non pris en charge par la Sécurité Sociale, et sur les soins **dentaires (+4,2%)** avec la baisse du taux de remboursement de la Sécurité Sociale à partir du 15 octobre 2023.
- L'augmentation du RAC atteint même **+10,5% sur l'hospitalisation(\*\*)**, près du double de la croissance des remboursements de la Sécurité Sociale sur ce poste (+5,7%).
- Parmi les autres postes très largement financés par les organismes complémentaires et les ménages, le RAC des dépenses d'**optique** augmente à un rythme soutenu de **+5,8%**, et seul le RAC de l'auditif diminue de 0,8% alors que les dépenses de la Sécurité Sociale augmentent sensiblement.

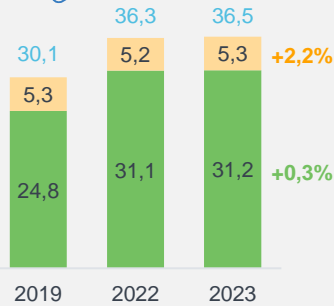
### Consommation médicale totale (Md€)



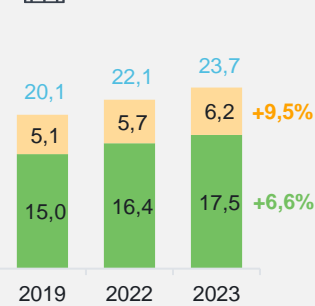
### Consommation médicale par poste de soins (Md€)



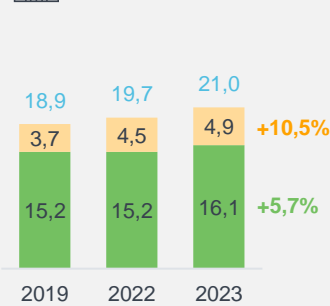
#### Pharmacie



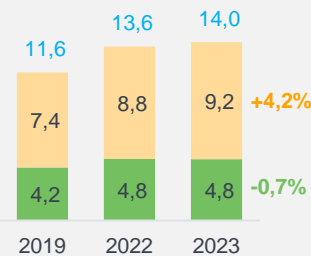
#### Spécialistes



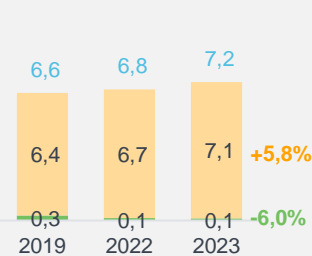
#### Hospitalisation\*\*



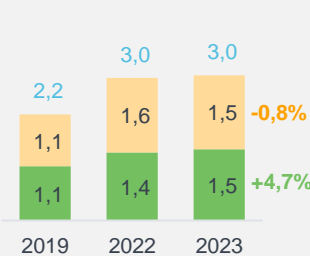
#### Dentaire



#### Optique



#### Auditif



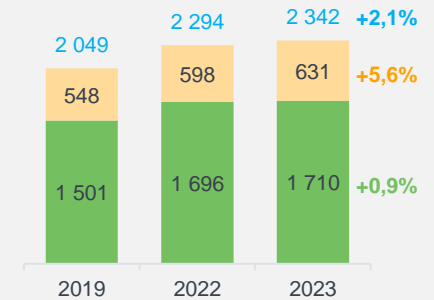
### Légende

#### Poste de soins 2023 vs. 2022

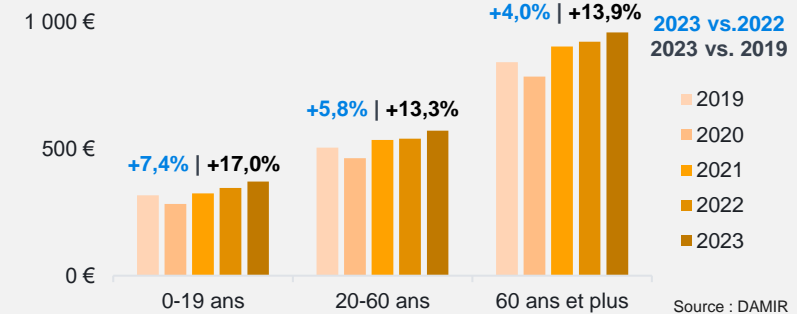
- RAC
- Remboursement SS

Source : DAMIR

### Consommation médicale moyenne par habitant (€)



### Reste A Charge annuel des OC et des ménages\*, par habitant (€)



Source : DAMIR

- La consommation médicale par habitant atteint **2 342 €** en 2023 (+2,1%), avec une progression plus marquée de la part restant à charge des organismes complémentaires et des ménages (+5,9% à **631 €**), que de la part remboursée par la Sécurité Sociale (+0,9% à **1'710 €**).
- Des disparités importantes existent entre les tranches d'âge, avec un RAC(\*) pour les plus de 60 ans qui atteint **957 €** en 2023.
- Par ailleurs on voit que la hausse n'est pas uniforme selon les tranches d'âge, avec une progression plus marquée chez les 0-19 ans sur la période 2022-2023 et 2019-2023.

(\*) Ce Reste A Charge (RAC) correspond à la différence entre montant de dépense total et remboursement par la Sécurité Sociale. Son financement est réparti entre organismes complémentaires et assurés.

(\*\*) Ne concerne que l'hospitalisation privée (la DAMIR ne contient pas la majorité des données d'hospitalisation publique)

## Analyse des consommations médicales par profil de risque

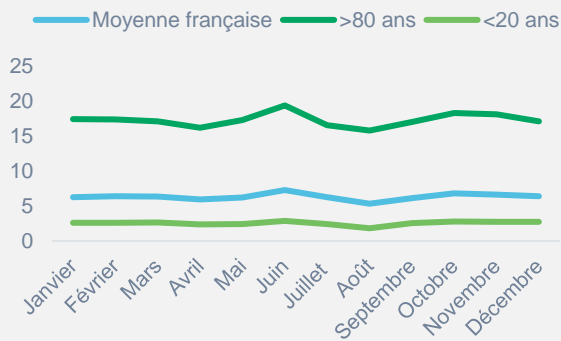
Les bases DAMIR permettent d'analyser les consommations médicales en fonction de différents profils des assurés : suivant les tranches d'âge, le sexe, et les régions administratives.

Quelques enseignements univariés peuvent ainsi être mis en évidence :

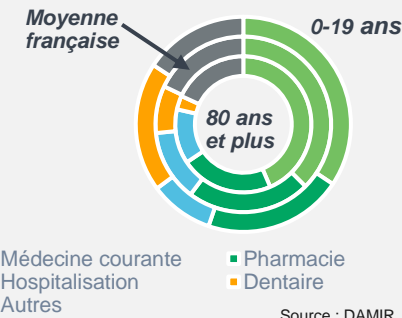
- **Âge** : Les dépenses de santé augmentent fortement avec l'âge, avec des dépenses pour les plus de 80 ans 3x supérieures à la moyenne. La répartition des soins varie également avec l'âge : les plus jeunes consomment plus de soins en dentaire, et peu en hospitalisation, les plus âgés consomment davantage en médecine courante.
- **Région** : Des différences notables de consommation par habitant existent en fonction des régions. Dans les Pays de la Loire la consommation est 17% en dessous de la moyenne nationale, tandis qu'en PACA et en Corse elle est 40% au-dessus.

### Impact de l'âge

#### Consommation moyenne journalière par mois (€)

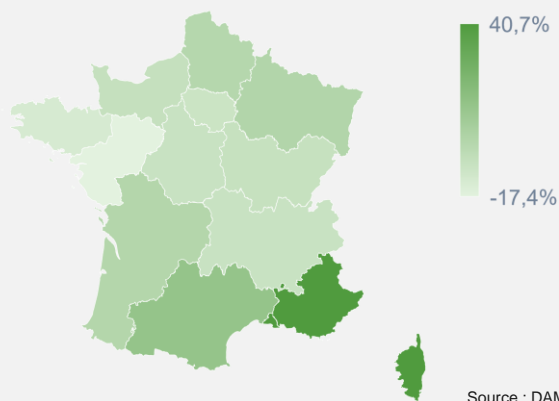


#### Consommations par poste de soin

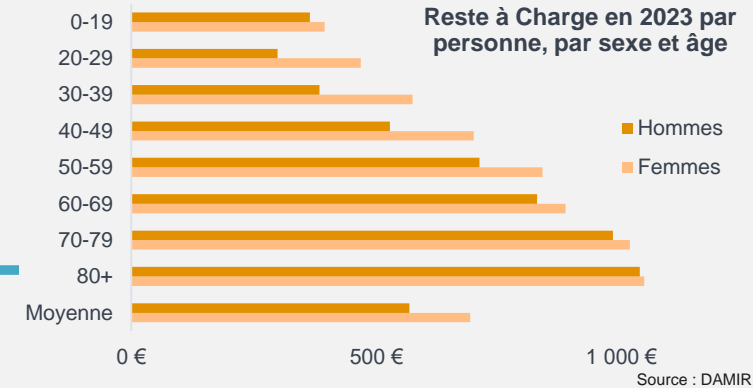
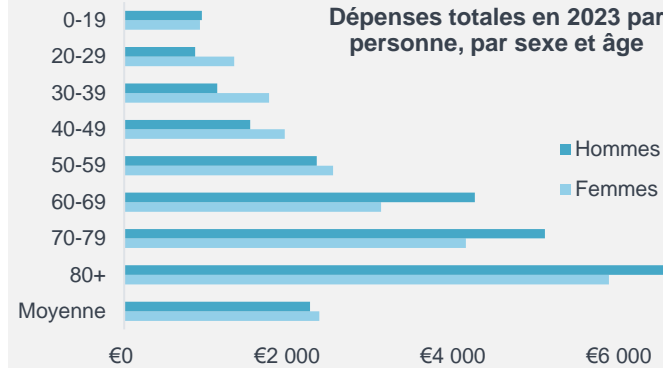


### Impact de la région

Variations relativement à la moyenne nationale de la consommation par habitant en 2023, par région



### Impact du sexe et de l'âge sur les Dépenses totales et sur le Reste A Charge\*



Les analyses multivariées sont également très intéressantes même si elles peuvent être difficiles à appréhender avec des analyses classiques de statistiques descriptives.

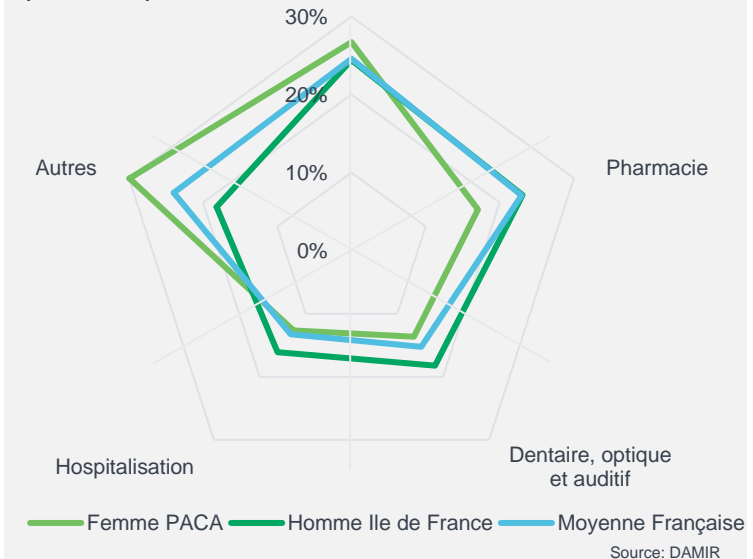
Elles peuvent être complétées par une approche automatique de clustering qui permettent parfois l'identification de profils atypiques (liste non exhaustive) :

- **Sexe x Âge** : Les jeunes femmes ont une consommation de soins plus importante que les jeunes hommes. La tendance est inversée pour les âges plus avancés, et en moyenne la dépense totale est 5% plus élevée pour les femmes. En ce qui concerne les RAC\*, ils sont nettement plus importants pour les femmes en moyenne (+22%) et particulièrement pour les âges jeunes. Dans le détail c'est en médecine courante que la différence de consommation est la plus marquée avec une consommation double pour les femmes de 20-29 ans par rapport aux hommes du même âge.

- **Sexe x Région** : La répartition de la consommation de soins des femmes de PACA est plus marquée que la moyenne sur les Consultations et Autres postes, et moindre en Pharmacie, alors que les hommes d'Ile de France se démarquent de la moyenne en Hospitalisation et Dentaire, Optique et Auditif.

### Répartition des dépenses par poste de soins

#### Consommations 2023 par poste de soins (% du total)

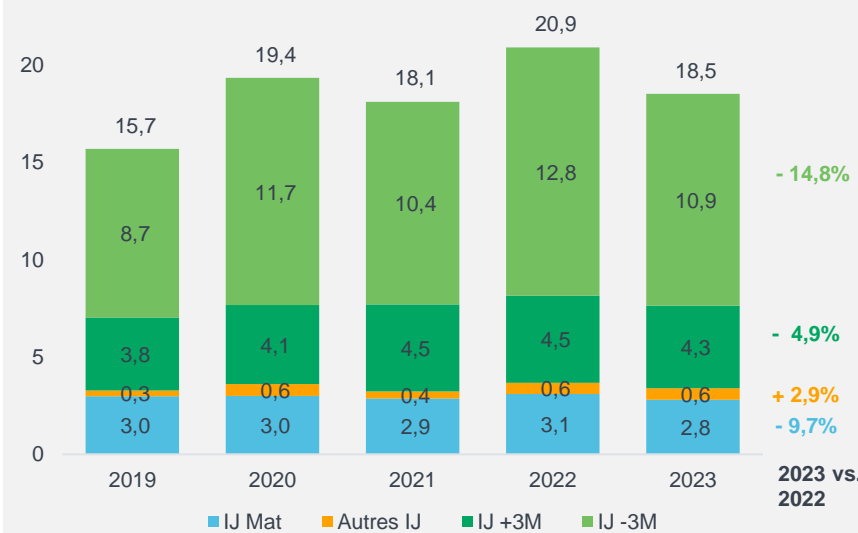


(\* ) Ce Reste A Charge (RAC) correspond à la différence entre montant de dépense total et remboursement par la Sécurité Sociale. Son financement est réparti entre organismes complémentaires et assurés.

## Analyse des Indemnités Journalières

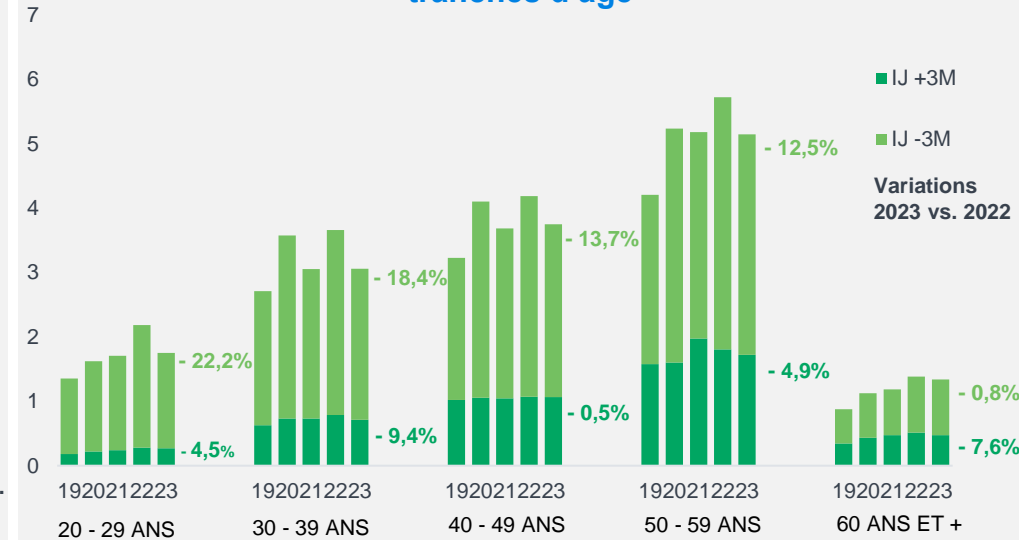
- Les indemnités journalières (IJ) qui avaient augmenté de manière significative en 2022 (+15,5%) diminuent en 2023 (-11,5%) en ligne avec les tendances constatées sur les arrêts de travail, mais restent à un niveau très élevé par rapport à 2019 (+17,8%).
- Cette réduction est principalement liée à la baisse des IJ courtes (< 3 mois) de -14,8%, avec des différences de dynamique selon les âges : -22,2% chez les plus jeunes et -0,8% chez les plus âgés.
- On remarque également que les IJ longues sont majoritairement versées aux femmes (55%), alors que la proportion d'IJ courtes est similaire entre hommes et femmes.

### Remboursements Sécurité Sociale des indemnités journalières (Md€)



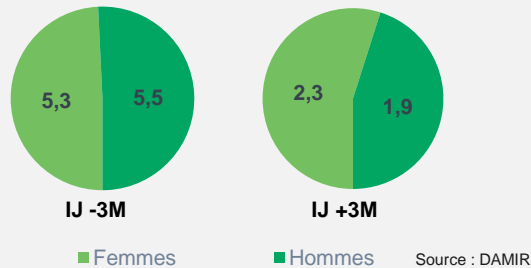
Source : DAMIR

### Remboursements des indemnités journalières (Md€), par tranches d'âge



Source : DAMIR

### Indemnités Journalières par sexe (Md €)

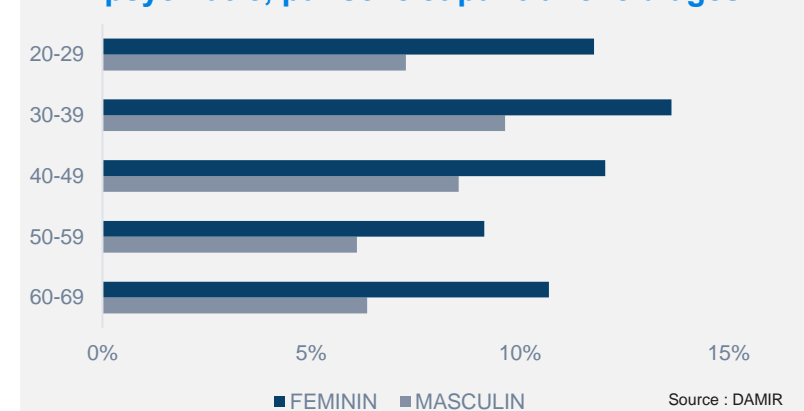


- Les indemnités journalières longues (> 3 mois) prescrites par des psychiatres connaissent également une baisse en 2023, à l'exception notable des 20-29 ans pour qui les IJ continuent à croître de +7,9% en 2023 et ont presque doublé depuis 2019.
- La tranche d'âge 50-59 ans reste néanmoins la plus impactée par les arrêts de travail longs prescrits par des psychiatres.
- Pour toutes les tranches d'âges, la part des IJ longues prescrites par des psychiatres est plus importante pour les femmes que pour les hommes.

### Indemnités Journalières +3 mois prescrites par un psychiatre (M€)



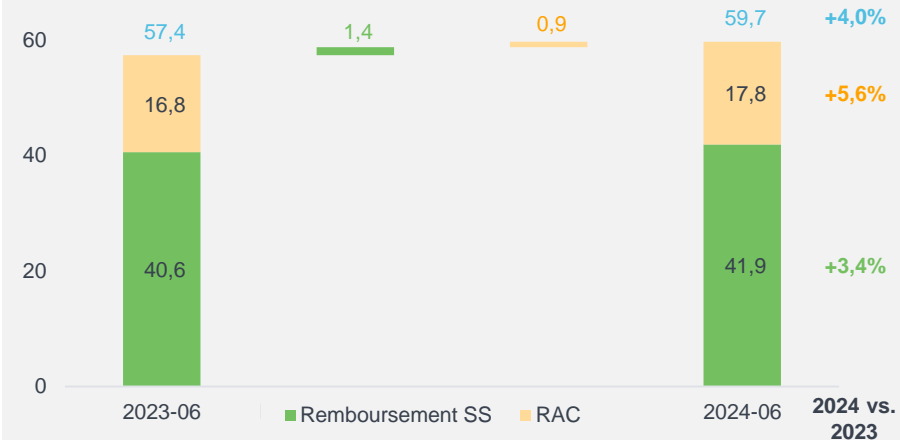
### Part des IJ +3 mois prescrites par un psychiatre, par sexe et par tranche d'âges



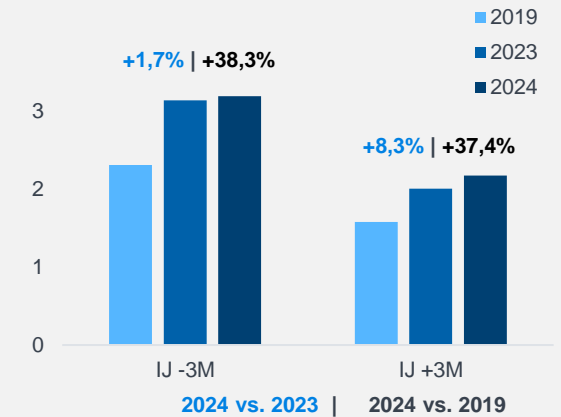
## Premières tendances pour 2024 (janvier – juin)

- Les rapports AMELI 2024\* (disponibles jusqu'en juin) permettent de donner quelques tendances sur les dépenses de santé remboursées par le Régime Général de la Sécurité Sociale, en particulier pour les soins de ville avec un détail par type de prestation et spécialité des professionnels de santé.
- Ces rapports détaillent les montants remboursés par la Sécurité Sociale, les dépassements d'honoraires, les tickets modérateurs ainsi que les franchises et participations des assurés.
- Sur les 6 premiers mois, ces **dépenses totales augmentent de +4%**, avec une augmentation plus marquée du Reste A Charge\*\* des organismes complémentaires et des ménages à **+5,6%** (vs. +3,4% pour les remboursements de la SS), portée par la baisse de la prise en charge des soins dentaires de 70% à 60% depuis le 15 octobre 2023, et l'augmentation des taux de dépassement des spécialistes (qui atteint près de 25%), notamment en chirurgie +1,8pt, en radiologie +1,2pt et en ophtalmologie +2,4pts.
- Les dépenses sont toujours en forte croissance pour les transports (+5,9%), et la revalorisation des consultations de généralistes de 6% à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2023 est également notable dans les données.
- Les dépenses de médicaments apparaissent en forte hausse sur les 6 premiers mois de 2024 (+4,6%) alors qu'elles étaient relativement stables voire en baisse depuis plusieurs années.
- Par ailleurs on observe l'impact sur le RAC du doublement, depuis le 31 mars 2024, de la franchise sur les médicaments (et sur les actes effectués par les auxiliaires médicaux).
- La baisse des dépenses des laboratoires (-5,3%) est en lien avec la fin de la pandémie de Covid.
- En ce qui concerne les Indemnités Journalières qui sont également disponibles dans ces rapports mensuels, on constate une hausse de +5,9% au premier semestre 2024 par rapport à la même période en 2023. Cette augmentation est principalement due à la hausse de +8,3% des indemnités de plus de 3 mois.

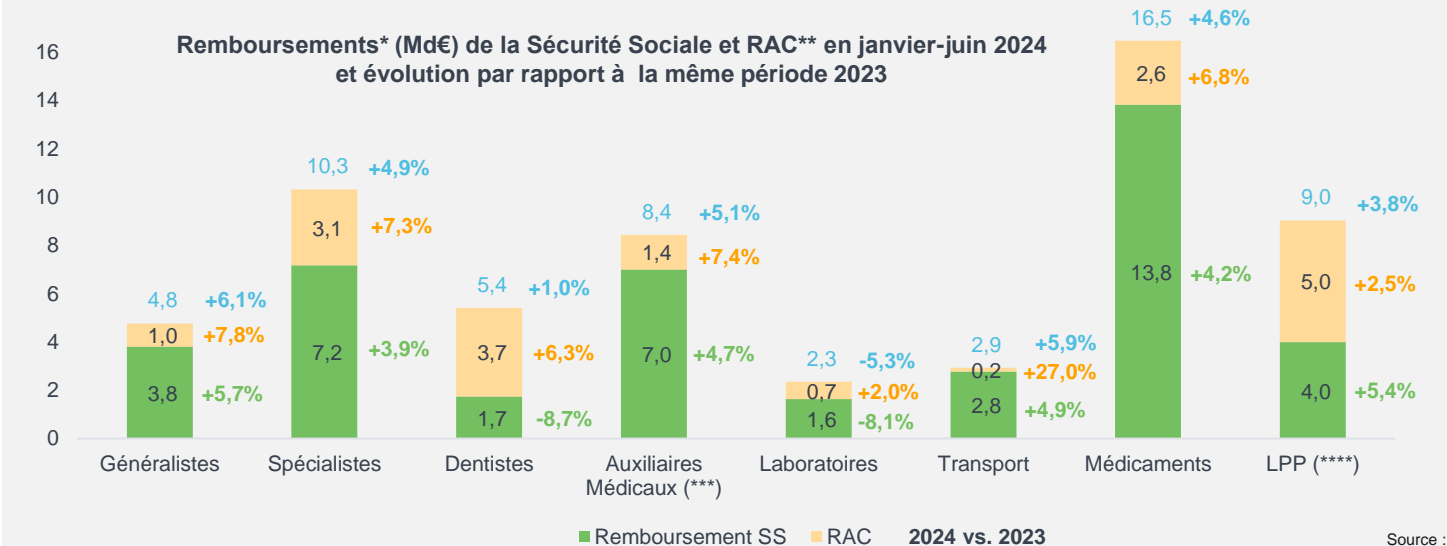
### Dépenses totales janvier – juin 2024 (Md€)



### Indemnités Journalières janvier – juin 2024 (Md€)



### Analyse par type de prestation



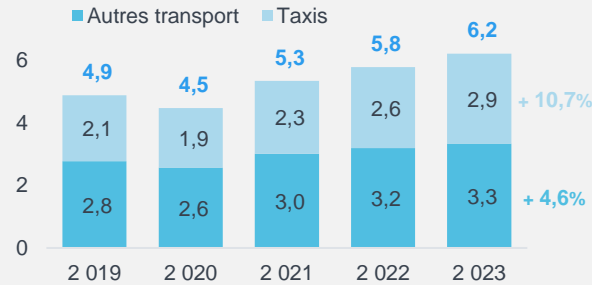
Source : AMELI

(\*) Chiffres hormis les catégories « Campagne de vaccination COVID », « CPA COVID », « Rémunération sur objectifs de santé publique », « Forfait patientèle médecin traitant »  
 (\*\*) Ce Reste A Charge (RAC) correspond à la différence entre montant de dépense total et remboursement par la Sécurité Sociale. Son financement est réparti entre organismes complémentaires et assurés.  
 (\*\*\*) Chiffres relatifs aux praticiens libéraux et aux Sages femmes  
 (\*\*\*\*) Dispositifs médicaux pour traitements et matériels d'aide à la vie, aliments diététiques et articles pour pansements, des orthèses et prothèses externes, des dispositifs médicaux implantables et des véhicules pour handicapés physiques

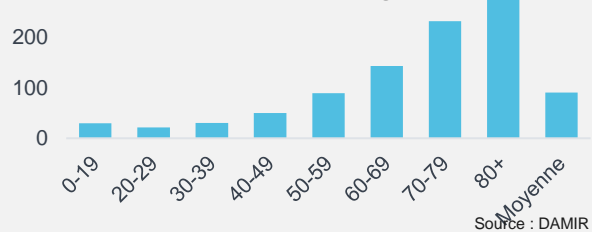
## Focus sur le transport

- Les dépenses liées au transport des patients ont fortement augmenté en 2023 (+7,4%) à la suite des revalorisations tarifaires pour les taxis en mars et les transports sanitaires en novembre en lien avec l'augmentation des charges. Cela poursuit la tendance haussière des dernières années (+39% entre 2020 et 2023)
- Ces prestations de transport sont majoritairement utilisées par les patients âgés souffrant de maladies chroniques reconnues en Affections de Longue Durée et remboursées à 100% par la SS. Des réformes pour contenir cette croissance sont envisagées par les pouvoirs publics.

Evolution de la dépense en transport (Md€)



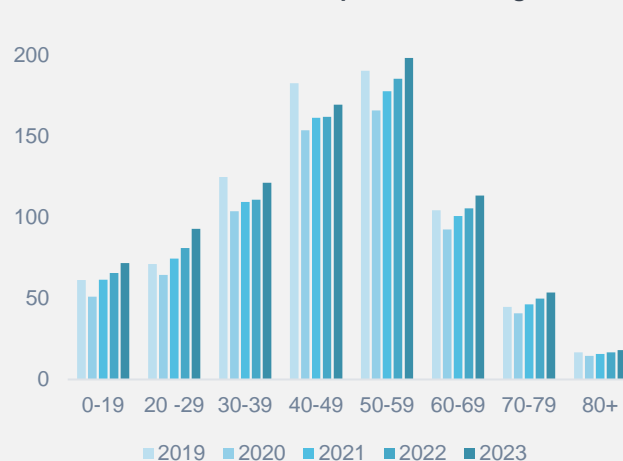
Dépense en transport par personne en 2023, par tranches d'âge (€)



## Focus sur la santé mentale

- La croissance des dépenses en psychiatrie, traduisant une détérioration de la santé mentale observée depuis le Covid, se poursuit à un rythme soutenu de +8% en 2023 et affecte toutes les classes d'âges.
- Cette tendance haussière est confirmée par d'autres indicateurs, tels que les dépenses sur les actes en pharmacie prescrits par des psychiatres, la consommation de médicaments psychotropes (observable au moyen de la base OpenMedic) ou les dernières enquêtes CoviPrev\*.

Evolution de la dépense en psychiatrie (M€) entre 2019 et 2023 par tranche d'âge



## Conclusions

- La compréhension et l'anticipation des évolutions des indicateurs techniques, la capacité à s'adapter dans un environnement d'évolution et de transformation du secteur constituent des enjeux importants pour les assureurs santé.
  - Après une année 2021 qui avait été marquée par un fort rebond des dépenses de santé en réaction aux confinements de 2020, et une année 2022 de retour à la normale, les dépenses de santé 2023 globales augmentent de +2,6%, s'inscrivant dans une tendance croissante plus proche de l'avant Covid, accentuée par les revalorisations tarifaires liées à l'inflation générale.
  - Toutefois on peut observer que cette augmentation de la dépense totale pèse plus lourdement sur les **organismes complémentaires et les ménages** qui voient leur part des frais de santé augmenter de +6,1% en 2023, impactée par les augmentations des taux de dépassement, et les mesures de transferts de charges notamment sur les soins dentaires. Dans le même temps les **remboursements de la Sécurité Sociale** ne progressent que de +1,4%.
  - Les tendances pour 2024 observées au premier semestre s'inscrivent dans la même dynamique, avec une croissance des **dépenses totales de +4%** par rapport au premier semestre 2023, et de **+5,6% pour les organismes complémentaires et les ménages**.
  - La nouvelle convention médicale revalorisant la consultation des généralistes à 30€ (+13%), l'augmentation des taux de dépassement des spécialistes, la hausse des dépenses de médicaments stimulée par l'innovation thérapeutique, et le vieillissement de la population sont autant de facteurs qui contribueront à l'inflation médicale des prochains semestres.
  - Par ailleurs les indemnités journalières qui avaient diminué sensiblement en 2023 (-11,5%) progressent à nouveau au premier semestre 2024 de +5,9%, en particulier sur les IJ supérieures à 3 mois (+8,3%) qui restent fortement impactées par la santé mentale de la population.
- Avec les bases AMELI, les bases DAMIR permettent d'analyser les consommations médicales par poste de soins et donnent également la possibilité d'apprécier les différences par profil en fonction de l'âge, du sexe et de la région de dispense des soins. **L'analyse de ces données, leur croisement avec d'autres sources de données et la mise en place de modèles de tendance constituent de précieux outils permettant d'affiner la connaissance et le pilotage du risque.**

Baromètre 2023 : [Baromètre 2023 des dépenses de santé en France](#)

Pour aller plus loin : [Etude SFCR 2023 sur les assureurs français à dominante Prévoyance & Santé](#)

Contacts: [francois-henri.toutain@milliman.com](mailto:francois-henri.toutain@milliman.com); [clement.afoumado@milliman.com](mailto:clement.afoumado@milliman.com)

*The recipient should not construe any of the material contained herein as investment, hedging, trading, legal, regulatory, tax, accounting or other advice. The recipient should not act on any information in this document without consulting its investment, hedging, trading, legal, regulatory, tax, accounting and other advisors. The materials in this document is based upon public data or information; if the underlying data or information is inaccurate or incomplete, the results of our analysis may likewise be inaccurate or incomplete. The materials in this document represent the opinion of the authors and are not representative of the views of Milliman, Inc. Milliman does not certify the information, nor does it guarantee the accuracy and completeness of such information. Use of such information is voluntary and should not be relied upon unless an independent review of its accuracy and completeness has been performed. Materials may not be reproduced without the express consent of Milliman.*

(\*) [Comment évolue la santé mentale des Français? - Résultats de la vague 37 de l'enquête CoviPrev \(santepubliquefrance.fr\)](#)